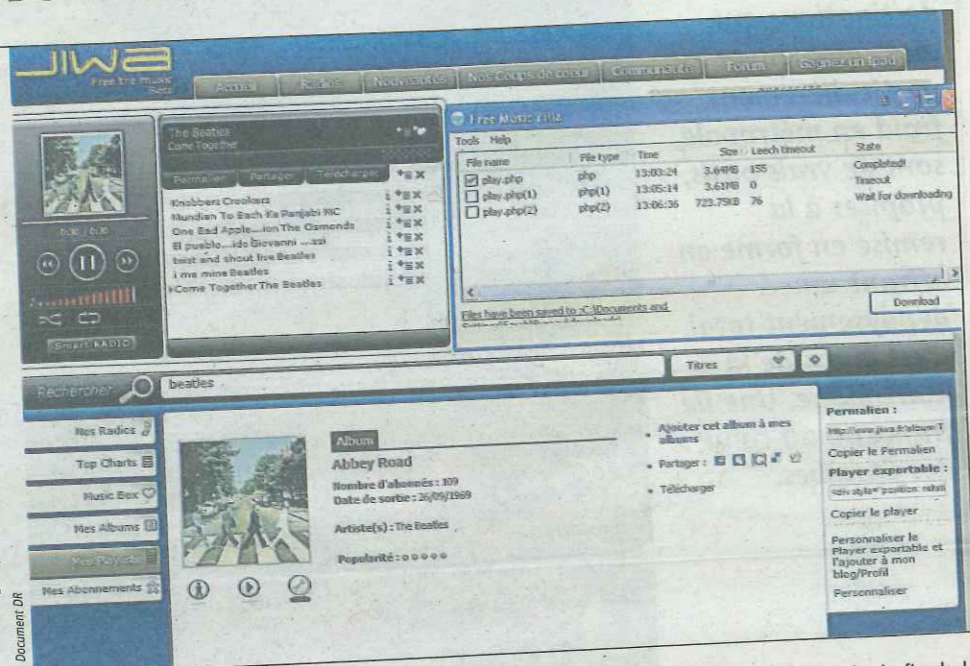


# Musique gratuite

## Comment rester dans la légalité

**Comment enregistrer de la musique sur internet légalement et gratuitement ? Des solutions à la portée de tous existent. Suivez le guide...**

*Avec Free Music Zilla, enregistrer de la musique sur un site comme Jiwa relève du jeu d'enfant. Et surtout, c'est légal.*



Contrairement à ce que l'on pourrait penser en ces temps de lutte intensive contre le téléchargement illégal, il est tout à fait possible d'enregistrer de la musique sur internet, non seulement sans enfreindre la loi (lire ci-dessous) mais aussi gratuitement. De nombreux logiciels sont, en effet, capables d'enregistrer le flux audio passant sur la carte son de l'ordinateur. Parmi les plus connus, on retiendra Audacity, Streamosaur ou encore Recorder toolbar. Les deux premiers s'installent classiquement sur l'ordinateur, avec un raccourci sur le bureau, le troisième s'intégrant, lui, directement dans le navigateur (Internet Explorer ou Firefox). Ensuite, le principe reste le même: il suffit d'aller sur des sites - légaux bien sûr - comme Deezer, Jiwa, Youtube... de lancer la chanson et de cliquer sur le bouton « enregistrer » (ou record) du logiciel. Quelques réglages peuvent être nécessaires pour permettre au logiciel de trouver le bon flux audio mais cela reste à la portée de tous. Une fois la musique terminée, on

arrête tout aussi simplement l'enregistrement en re cliquant sur le même bouton. Le fichier audio ainsi enregistré est la plupart du temps en format MP3 ou Wav et peut ensuite être écouté à volonté. Évidemment, la qualité n'est pas celle d'un CD. Toutefois, cela reste tout à fait honnête sur un baladeur, un autoradio ou même une chaîne hi-fi disposant d'égaliseur.

**Magique Free Music Zilla**  
Un autre logiciel mérite également attention, Free Music Zilla. Il présente la particularité de pouvoir enregistrer le flux audio

directement à sa source, du moins sur les sites qui l'autorisent. Concrètement, il suffit d'installer le logiciel, de l'ouvrir puis d'aller sur Jiwa, Last.fm, Pandora radio (les sites compatibles sont indiqués sur [www.freemusiczilla.com](http://www.freemusiczilla.com))... On lance la chanson et apparaît alors aussitôt, dans la fenêtre du logiciel, une ligne représentant le flux audio écouté. Il reste alors à cliquer dans la case à gauche pour le sélectionner puis sur le bouton download (en bas à droite) pour que l'intégralité de la chanson soit directement enregistrée sur l'ordinateur,

sans avoir à attendre la fin de la lecture ! Attention, le fichier ainsi créé peut, dans certains cas, avoir besoin d'être renommé: ainsi, avec Jiwa, on obtient un document audio nommé « play.php ». Il suffit alors simplement de renommer « play » par le titre de la chanson et surtout « php » par MP3. Bien sûr, comme il s'agit d'un enregistrement, la qualité d'écoute est, là aussi, moindre et les tags habituels (auteur, durée...) ne sont pas inscrits. Mais comme la musique ainsi enregistrée n'a pas vocation à remplacer le produit original, cela reste tout à fait acceptable.

Jean Guibault

### Légal ou pas ?

Enregistrer de la musique sur internet, via le flux audio de sa carte son, est, soyons clairs, tout à fait légal. « En droit français, cela relève de l'exception de la copie privée, explique Maître Pierre Lautier, avocat spécialiste dans les domaines du droit de la propriété littéraire et artistique. Ce qui est illégal, c'est le téléchargement par peer to peer et plus généralement de mettre à disposition ses fichiers enregistrés en dehors du "cercle de famille", selon la loi ». L'avocat parisien fait ainsi le parallèle avec le fait d'utiliser des cassettes audio pour copier ses chansons préférées qui passent à la radio, ce que tous ceux qui ont plus de 20 ans ont fait un jour, sans jamais se poser la question de savoir s'ils avaient le droit ou non... Pour plus de renseignements: [www.pierrelautier.com](http://www.pierrelautier.com)

> Tous les logiciels cités sont gratuits et téléchargeables, notamment, sur [www.01net.com](http://www.01net.com). Les sites d'écoute de musique en ligne légaux les plus connus sont: [www.deezer.com](http://www.deezer.com), [www.jiwa.fr](http://www.jiwa.fr), [www.lastfm.fr](http://www.lastfm.fr)...

**Pokémon. Collectionnez-les tous!**